



AVIS

La Commune de Gedinne

engage

Un ouvrier contractuel à temps plein à durée déterminée.

Contrat de remplacement 3 mois.

Description de la fonction.

- Entretien des parcs et jardins
- Nettoyage des villages
- Polyvalence au sein des différents services.

Compétences

- Etre belge ou citoyen de l'Union européenne
- Jouir des droits civils et politiques
- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer et être déclaré apte par le service médical de la commune.
- Capacité de travail de manière autonome et en équipe.
- Assurer l'entretien du matériel confié
- Appliquer rigoureusement les règles de sécurité afin de veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses collègues et des usagers.
- Etre en possession du permis de conduire catégorie B

Disponible immédiatement.

Echelle de traitement : Echelle E1

Les candidatures seront adressées par lettre recommandée ou par dépôt au secrétariat communal contre remise d'un accusé de réception, pour **le jeudi 14 avril 2011** au plus tard – au Collège communal – rue Albert Marchal 2 à 5575 Gedinne. Elles seront accompagnées des pièces suivantes :

- Un curriculum vitae + photo
- Une lettre de motivation
- Un extrait de casier judiciaire avec mention de nationalité (modèle 1).
- Une copie du permis de conduire

Renseignements complémentaires – Secrétaire communale – 061/58 72 39.

La Secrétaire communale
Ginette Brichet

Par le Collège,

Le Bourgmestre
Vincent Massinon.